

## LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS : CLÉS D'UNE ISOLATION RÉUSSIE ET CAS PRATIQUES

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

### DURÉE

1 journée en visioconférence de 7 heures - De 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

### PUBLIC VISÉ

- Directeur d'agence, manager, négociateur, assistant(e) commercial(e) en agence immobilière
- Prérequis : connaissance générale du marché immobilier et notions de construction et d'isolation

### OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux liés à la transition énergétique et son incidence sur le marché immobilier
- Connaître les éléments clés de la rénovation énergétique pour :
  - o apporter aux vendeurs une expertise thermique afin d'évaluer thermiquement un bien immobilier et ses possibilités d'amélioration,
  - o sensibiliser les vendeurs et les acheteurs à la rénovation énergétique et à son incidence financière sur le bien immobilier, donner les clés d'une rénovation réussie.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Présentation power point avec vidéoprojecteur et écran - Exposés et échanges - Étude de cas pratique, cas concret et mise en situation - Matériaux et outils spécifiques.
- Remise de la présentation sur support informatique
- Quiz de validation des connaissances
- La formation sera animée par Stéphane ZEHACKER, responsable d'une société de Conseils et d'Etudes Thermiques

### CONTENU DE LA FORMATION *(Les durées ci-dessous sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier)*

#### DÉBUT DE LA FORMATION : 9h30

#### Accueil (15 min)

Présentation par le CEPSO  
Tour de table et évaluation des niveaux

#### Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier (1h)

Remise du code de déontologie  
Rappel des fondamentaux  
Questions – Réponses

#### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (30 min) :

Rappel rapide des enjeux et réglementations liés à la transition énergétiques et aux obligations de rénovations thermiques dans l'immobilier

Dernière mise à jour : 17 juin 2022

## CAS PRATIQUE DE RÉNOVATION THERMIQUE DE BÂTIMENT (2 heures 30) :

- Exemples de maison individuelle
- Exemples de bâtiments collectifs
- Exemples de rénovation d'appartement indépendant

## Pause déjeuner (1h)

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PARC IMMOBILIER (3 heures) :

- **Typologie et technique de construction**
- **Bien isoler un bâtiments : Les clés d'une isolation réussie**
  - Les différents isolants
  - Les ponts thermiques
  - Les fenêtres (typologie, qualité, influence sur les besoins thermiques du bâtiment,...)
  - Exemples d'incidence des apports solaires sur la maison individuelle,...
  - Les techniques d'isolation (intérieure, extérieure, ...)
  - Mode de chauffage et énergie
  - La rénovation basse consommation (cas pratique de projets BBC réussis, retour sur investissement, incidence sur l'étiquette énergétique et le valeur financière du bâtiment).
- **Ventilation et étanchéité à l'air du bâtiment**
  - Ventilation : pourquoi ventiler (qualité de l'air intérieur, confort, humidité,...), pollution intérieure de l'habitat (COV, CO2,...).
  - Rôle de l'étanchéité à l'air d'un bâtiment.
  - Incidence de l'étanchéité à l'air sur la consommation en énergie d'un bâtiment.
- **Pathologie du bâtiment + sources d'informations**
  - Savoir identifier les problématiques flagrantes du bâtiment.
  - Fiche de pathologie - la maison individuelle

## CONCLUSION DE LA FORMATION (15 min)

---

Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction

Tour de table et bilan de la formation

## FIN DE LA FORMATION : 17h30

### SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

### COÛT DE FORMATION

- 342 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 285€ HT)
- 402 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 335 € HT)
- Tarifs dégressifs sur les inscriptions en fonction du nombre de journées de formations prises.

### ACCESSIBILITÉ

En cas de nécessité d'adaptation de la formation à des personnes en situation de handicap, merci de nous en informer dès l'inscription pour étudier ce qu'il est possible de mettre en place.

*Dernière mise à jour : 17 juin 2022*